

C'est la Semaine québécoise de la réduction des déchets!

Brigitte Voss, Conseillère en environnement, MRC des Pays-d'en-Haut
Chronique parue dans le Journal des Pays-d'en-Haut, le 22 octobre 2008



Du 19 au 26 octobre a lieu la 8^e édition de la Semaine québécoise de la réduction des déchets (SQRD). Elle constitue le seul événement environnemental axé uniquement sur la gestion écologique des matières résiduelles qui regroupe et qui met en valeur les actions individuelles et collectives au sein d'un mouvement à la grandeur de la province. Ainsi, plusieurs activités seront organisées dans l'ensemble de la province afin sensibiliser et d'informer la population sur les alternatives écologiques de gestion des matières résiduelles : l'approche 3R (réduire, réutiliser et recycler). À titre d'exemple, dans notre MRC aura lieu une semaine porte ouverte de l'Écocentre de Saint-Sauveur, Piedmont et Morin-Heights durant toute la semaine du 20 au 25 octobre, entre 8h30 et 16h30. L'Écocentre est situé au 2125 rue Jean-Adam à Saint-Sauveur. Pour plus d'informations, contactez Caroline Dufour au 450-227-4633.

Outre les activités organisées, tous et chacun peuvent mettre la main à la pâte et profiter de cette semaine pour adopter de nouvelles mesures de réduction des déchets toutes simples et faciles à appliquer :

- **Évitez de mettre des feuilles mortes à l'enfouissement** : Si vous habitez près d'un boisé, disposez de vos feuilles mortes dans celui-ci. Vous pouvez également mettre une quantité de ces feuilles déchiquetées dans votre composteur ou dans vos plates-bandes pour protéger vos plants du froid. Sinon, informez-vous auprès de votre municipalité locale pour connaître l'horaire des collectes des feuilles mortes, qui seront envoyées pour être compostées en un endroit centralisé;
- **Remplacez vos piles jetables par des piles rechargeables** : La majorité des grandes marques de piles offrent dorénavant sur le marché des piles rechargeables. En optant pour des piles rechargeables, vous diminuez du même coup l'enfouissement et la disposition des piles jetables qui contiennent une quantité importante de contaminants;
- **Achetez en vrac** : La majorité des aliments en épicerie sont suremballés. Optez plutôt pour des aliments en vrac.
- **Surveillez dans votre municipalité la présence de contenants de récupération hors-foyer** : La MRC a récemment reçu une subvention pour fournir des équipements de récupération hors foyer permettant le tri des déchets et des matières résiduelles. Le tri de ces matières sera donc bientôt possible autant dans notre maison, au parc, au centre de loisirs ou sur les parcs linéaires du P'tit train du Nord et du Corridor aérobique.

En guise de rappel

Appliquer les 3R ne rime pas nécessairement avec un bac de recyclage bien rempli... il faut garder en tête que le premier « R » consiste à diminuer d'abord et avant tout notre consommation et ainsi les matières résiduelles qui en découlent.